Déclaration liminaire FSU12

CDEN 22 avril 2020 en visio conférence

Mme la Préfète,

Mme la Directrice Académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Dans ce contexte si particulier de pandémie, et alors que s'annonce une crise économique et sociale d'une rare violence cette période cristallise toutes les précarités et les inégalités que le libéralisme a nourri et fait grandir.

Dans ce contexte d'urgence sociale se rappelle et s'impose l'évidence de services publics, qu'il s'agisse de l'école ou de l'hôpital, qui sont notre bien commun indispensable pour faire face aux crises. Que ces services publics ne sont pas des coûts mais une nécessité pour toutes et tous et en particulier les plus démunis et vulnérables. A cet égard, nous voulons en profiter nous aussi pour rendre hommage à tous les soignant·es, à leur courage, eux qui sont en première ligne. Nous partageons avec eux le même manque de reconnaissance et de moyens, le même travail à flux tendu, les mêmes attentes de revalorisation salariales mais aussi le même engagement, le même dévouement.

Il aura donc fallu ce désastre sanitaire pour que les services publics se voient « parés de vertus » par celles et ceux qui n'ont eu de cesse de les dénigrer et les affaiblir depuis 30 ans. A l'heure où des centaines de milliards sont annoncés pour sauver une économie néolibérale aux abois et aux effets désastreux, l'unité du moment est pour nous au pragmatisme – jusqu'à présent dévoyé - et à la détermination : le pragmatisme, c'est celui de considérer que les services publics sont notre richesse collective pour faire face aux crises que l'économie libérale génère ; la détermination c'est celle de reconstruire une société fondée sur une autre et répartition des richesses !

C'est au nom de ces réorientations que la FSU avait demandé par un courrier commun avec d'autres organisations dont la FCPE, au premier ministre le 21 mars dernier, un report des opérations de carte scolaire et un moratoire afin de permettre un échange serein de l'ensemble de la communauté éducative. Mais au-delà c'est évidemment une autre ambition pour l'Éducation nationale que nous revendiquons. Il aura fallu une crise sanitaire inédite pour qu'enfin l'exigence de moyens pour mieux prendre en charge tous les élèves sur tous les territoires trouve quelques échos. Oui, la dotation supplémentaire de postes dans le premier degré est bien venue, et confirme que la carte scolaire du premier degré ne pouvait avoir lieu avec la dotation initialement prévue. Mais non, elle n'est pas suffisante.

Les moyens supplémentaires dont va disposer le 1er degré proviennent de redéploiements. Le projet de loi des finances rectificative dit d'ailleurs explicitement : "Le plafond d'autorisation des emplois de l'Etat pour 2020 demeure inchangé Ce plafond était déjà annoncé comme inchangé dans le projet de loi des finances rectificative n°1 du 20 mars. Rappelons que nous subissons une suppression de 440 emplois au budget 2020 après 2650 en 2019 et 2600 en 2018. Dans le même temps les effectifs élèves auront bondi de près de 100 000.

Il y a donc une réponse conjoncturelle, et non pas vraiment structurelle, et il y a tour de passe-passe budgétaire, ce qui n'est aucunement à la hauteur de la situation.

A la rentrée 2020, il faudra des moyens pour prendre en compte les élèves que cette crise sanitaire aura chamboulé et peut-être enfin s'attaquer franchement aux inégalités. Les mesures ministérielles vont permettre l'octroi de 6 postes supplémentaires pour l'Aveyron mais aussi d'éviter plusieurs suppressions de moyens dans des écoles de communes rurales de moins de 5000 habitants. Une dotation octroyée en geste d'apaisement qui va cependant masquer des difficultés particulières et persistantes dans notre département. Ces postes ne suffiront pas à pallier à la détérioration sociale y compris dans nos campagnes, la pauvreté, l'explosion du nombre d'élèves à besoins particuliers ou à comportement perturbateur ou l'inclusion à marche forcée. Autant de dégradations, difficultés ressenties auxquelles les professeur·es sont confronté·es et qui seront exacerbées par la crise actuelle et à venir.

La carte scolaire premier degré qui nous est présentée aujourd'hui, dévoile des mesures proposées pour les écoles maternelles du REP pour permettre sinon le dédoublement au moins l'allègement des classes de grande section promis par le Président de la République. Les écoles du REP decazevillois le nécessitent alors que la situation sociale dans ces quartiers continue de se dégrader. Mais, nous voulons dénoncer les mesures de retrait de moyens qui frappent des écoles du département qui ne sont pas classées en REP mais qui en présentent les mêmes caractéristiques et pour lesquelles la crise actuelle aura généré décrochage de nombre de leurs élèves et fracture scolaire, comme les écoles de Gourgan et Ramadier sur Rodez.

Cette carte scolaire voit enfin l'amorce de la réalisation d'une revendication de longue date à savoir la comptabilisation des élèves d'ULIS dans les effectifs des écoles. Cette prise en compte est légitime, non seulement parce qu'elle est inscrite dans la loi dite de l'école de la confiance, mais aussi tout simplement parce que ces élèves sont depuis plusieurs années inclus et inscrits dans les classes ordinaires. Reste à étendre la mesure aux élèves de deux ans eux aussi présents dans les classes et que les écoles publiques, confrontées à la concurrence du privé, sont contraintes d'accueillir...

Cette carte scolaire prévoit aussi la suppression de 6 ou 4 ? titulaires remplaçant.es. Des disparitions non « visibles » mais qui impacteront les équipes pédagogiques et le fonctionnement des écoles. Aucune mesure pour réabonder les RASED, le dispositif destiné à lutter contre la difficulté scolaire, largement décimé dans notre département. L'Aveyron se positionne en ce domaine en queue de peloton, aussi bien au niveau académique que national. Pourtant, ils auraient pu s'avérer tellement précieux lors de la réouverture des écoles.

Concernant la situation des écoles rurales, et plus particulièrement celles des classes uniques avec des appuis pédagogiques vont être supprimés dont certains pour des classes à plus de 20 élèves, ce qui va à rebours des priorités affichées. Malgré l'attention qui sera apportée pour ces classes uniques lors du comptage de rentrée, la FSU revendique des effectifs de quinze élèves en moyenne et pas plus de vingt permettant des conditions de travail et d'apprentissage favorable et décent. A la rentrée de septembre 2020, les prévisions d'effectifs montrent que 10 classes uniques sur 27 dépasseront les 20 élèves avec un seul emploi d'enseignant : c'est inadmissible ! Ces écoles ne devraient pas subir des retraits de poste préventifs.

Enfin, nous ne pouvons manquer de réaffirmer ici notre refus du projet de réorganisation en l'état des écoles de Capdenac. Projet inabouti qui ne fait l'objet d'aucun consensus ni auprès des équipes enseignantes ni auprès des parents d'élèves. La période actuelle si particulière de crise pandémique ne permet pas de reprendre les discussions nécessaires ni d'envisager les mises en œuvre matérielles inhérentes à toute nouvelle organisation. C'est pourquoi, à nouveau, nous demandons d'y surseoir et de maintenir les moyens pour ces écoles.

Vous l'aurez compris à notre analyse des ajustements budgétaires nationaux, la préparation de rentrée pour le second degré ne peut être satisfaisante : ainsi, les règles de calcul posant des seuils à 30 en collège et 36 en lycée restent inacceptables, et si ces règles ne conduisent pas toujours dans notre département à des divisions approchant avec ces seuils, c'est le plus souvent dû à la structuration des petits établissements, dont certains vont être progressivement fragilisés par les pertes de divisions. Mais le constat reste bien celui de la dégradation globale des taux d'encadrement. Là encore nous refusons que l'Aveyron ne devienne la variable d'ajustement d'une académie, du fait d'une logique de redéploiement imposée par des dotations contraintes.

Pour conclure, dans l'Éducation comme pour l'ensemble des services publics, pour notre département comme au niveau national, nous exigeons un plan immédiat d'investissement massif et le retrait des réformes qui les ont détournés de leur vocation, en les privant de moyens, en limitant leurs missions, en orientant leurs objectifs vers des logiques de marchandisation, de mise en concurrence généralisée, en renvoyant les usager.es à leur responsabilité et/ou culpabilité individuelle, à rebours de l'intérêt général, de l'égalité d'accès pour toutes et tous sur tout le territoire, et des valeurs de solidarité et d'égalité.

Parce que la confiance ne se décrète pas mais se construit, pour engager une refondation sincère du pacte social, le retrait des lois et des projets des réformes régressives, toutes, absolument toutes, passées en force, doit être effectif, notamment la loi sur l'assurance chômage, la loi de transformation de la Fonction publique, le projet de loi sur les retraites par points... Enfin, mais pas des moindres, parce que nous n'avons pas oublié la répression des derniers mouvements sociaux, l'État de droit et démocratique doit être réinstauré dans les meilleurs délais, ce qui suppose l'abrogation des lois d'exception, notamment celle d'urgence sanitaire et les 25 ordonnances qui l'accompagnent, mais aussi les mesures d'exception qui ont été inscrites ces dernières années dans le droit commun. Pour la FSU les dispositions arrêtées annonçant la perte de dix jours de congés ou de RTT pour les agents·es de la Fonction publique d'Etat et Territoriale sont insupportables et iniques.

Le temps du bilan viendra. Nous le savons, si nous voulons un après, il faudra aller le chercher. Et si cet « après » doit être le résultat d'une bataille sociale, parce qu'il faudrait combattre les recettes libérales que d'aucuns voudraient continuer à suivre, la FSU et ses syndicats seront pleinement engagés pour faire face à l'urgence. Ils mettront tout en œuvre pour bâtir une école et une société plus juste, plus solidaire, plus émancipatrice où la création des richesses rime avec leur partage !